



# FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

SECTION I INFORMATION SUR LE PRODUIT	
<b>Nom du produit :</b>	HUILE LÉGÈRE
<b>Type de matériel :</b>	SOUS-PRODUITS
<b>Utilisation du produit :</b>	INTERMÉDIAIRE CHIMIQUE
<b>Nom et adresse du fabricant :</b>	<b>ESSAR Steel Algoma Inc.</b> <b>105 rue West</b> <b>Sault Ste. Marie Ontario, Canada P6A 7B4</b>
<b>Numéro de téléphone d'urgence :</b>	(705) 945-4058 (8 h à 17 h) (705) 945-2275 (après les heures)
<b>Classe de SIMDUT :</b>	B2, D1, D2
<b>Information TDG :</b>	Distillat de goudron de charbon, (FICHE N° 1136)
	<b>Date de révision :</b> 1 Septembre 2007

SECTION II LISTE DES INGRÉDIENTS					
			*TWAEV Réglementation de l'Ontario (833) (*PPM/mg/m <sup>3</sup> )	Toxicité	
Ingrédient :	CAS. Numéro :	%		DL50	CL50
Benzène	71-43-2	71	0,5 PPM*	930 mg/kg	13 700 PPM
Toluène	108-88-3	13	100 PPM	<870 mg/kg	8 800 PPM
Naphtaline	91-20-3	4,5	10 PPM	533 mg/kg	S.O.
Éthyle Benzène	100-41-4	2,8	100 PPM	3 500 mg/kg	S.O.
Indène	95-13-6	2,8	10 PPM	S.O.	S.O.
Xylène	1330-20-7	2,8	100 PPM	5 400 mg/kg	6 350 PPM
Styrène	100-42-5	1,9	50 PPM	5 000 mg/kg	5 640 PPM
Sulfure de carbone	75-15-0	0,4	10 PPM	3 020 mg/kg	2 300 PPM
Acide cyanhydrique	74-90-8	<0,1	C4,7 PPM	3,7 mg/kg	484 PPM
			* Règlement n° 839 pour substance à contenu de benzène		

\* TWAEV = Time Weighted Average Exposure Value (Valeur d'exposition moyenne basée sur le temps)

\*PPM = parties par million

\*mg/m<sup>3</sup> = milligrammes par mètre cube

SECTION III DONNÉES PHYSIQUES			
État physique :	Liquide	PH :	S.O.
Point d'ébullition : (°C)	80	Densité (H <sub>2</sub> O =1) :	0,87
Point de fusion : (°C)	5,5	% Volatils par volume :	>90
Pression de vapeur : (mmHg)	100 @ 26°C	Taux d'évaporation :	1 (Carbone Tet = 1)
Densité de vapeur : (Air =1)	2,77 g/l	Apparence et Odeur :	Liquide jaune/odeur sucré
Solubilité dans H <sub>2</sub> O :	Légère	Coefficient de distribution eau/huile	S.O.

SECTION IV DONNÉES DE RISQUES DE FEU ET D'EXPLOSION						
Inflammable :	OUI :	X	NON :		Point d'éclair : (°C) Coupe fermée :	-11
Limites inflammables :	LEI :	1,4	LES :	8,0		
Médium d'extinction :	Bioxyde de carbone, produit chimique sec ou mousse.					
Susceptibilité à l'impact mécanique : ou une décharge de statique :	Le débordement liquide peut produire une décharge statique; reliez à la terre tous les contenants de transfert					
Procédures de lutte contre l'incendie	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome. Ne coupez pas ou ne soudez pas sur les récipients en acier.					

SECTION V DONNÉES DE RÉACTIVITÉ	
Stabilité :	Stable
Matériaux incompatibles :	Aucune
Produits de décomposition :	La décomposition thermique produira des oxydes de carbone et d'azote.

SECTION VI INFORMATION TOXICOLOGIQUE	
<b>Effets aigus :</b>	Toxique par inhalation, absorption par la peau ou ingestion. Le matériel est irritant à la peau, aux yeux, aux muqueuses ou aux voies respiratoires supérieures. L'exposition prolongée peut occasionner des effets narcotiques, la somnolence, la fatigue, ou la confusion. La surexposition prolongée peut occasionner des tremblements, des convulsions et la mort due à la paralysie respiratoire.
<b>Effets chroniques :</b>	L'exposition prolongée de la peau ou des yeux peut occasionner le dessèchement de la peau et des yeux. L'exposition chronique peut avoir des répercussions sur les systèmes de formation des globules sanguins. Le benzène a été indiqué en tant que cancérigène par le CIRC et l'A.C.I.G.H. et est lié à la leucémie et à l'anémie aplastique avec comme organes cibles les tissus de la moelle osseuse et les tissus périphériques d'organes de formation des globules sanguins. Le benzène a été également lié aux effets cancérigènes du système reproducteur de la femme. Voir l'information sur le dosage mortel et la concentration énumérée dans la section II.



<b>SECTION VII MESURES DE PREMIERS SOINS</b>	
<b>Inhalation :</b>	Emmenez à l'air frais et administrez la respiration artificielle si nécessaire. Demandez de l'aide médicale.
<b>Contact avec la peau :</b>	Lavez complètement avec du savon et de l'eau. Lessivez les vêtements contaminés.
<b>Contact des yeux :</b>	Rincez les yeux à la grande eau durant 15 minutes. Demandez de l'aide médicale.
<b>Ingestion :</b>	Ne provoquez pas le vomissement. Demandez de l'aide médicale immédiatement.

<b>SECTION VIII MESURES PRÉVENTIVES</b>	
<b>Protection respiratoire :</b>	Utilisez un respirateur approuvé par NIOSH adéquat pour l'exposition possible.
<b>Gants/vêtements de protection :</b>	Utilisez les gants en caoutchouc et les vêtements requis, pour empêcher le contact de la peau.
<b>Protection des yeux :</b>	Utilisez un masque ou des lunettes à coques contre les dangers d'éclaboussures chimiques.
<b>Ventilation :</b>	Utilisez une ventilation suffisante pour éviter une surexposition à la vapeur.
<b>Nettoyage de déversement :</b>	Confiner le déversement. Éliminez toutes les sources d'allumage. Couvrez les matériaux déversés avec du sable ou autre matériau inerte. Utilisez le matériel de protection approprié et les outils non-étincellement pendant le nettoyage.
<b>Disposition des rebuts :</b>	Éliminez les déchets conformément à la législation environnementale applicable.
<b>Manipulation/entreposage :</b>	Évitez le contact avec les matériaux d'oxydation. Entrez comme liquide inflammable. Pour le transversement du liquide, faites une mise à terre appropriée des contenants.

<b>SECTION IX PRÉCAUTIONS SPÉCIALES</b>
Évitez l'inhalation ou le contact de peau avec le liquide. Faites une mise à la terre liée sur tous les contenants. Évitez les sources d'allumage. Le benzène a été indiqué en tant que cancérigène par le CIRC. et l'A.C.I.G.H.

<b>SECTION X INFORMATION DE PRÉPARATION</b>	
<b>Préparé par :</b> <b>ESSAR Steel Algoma Inc.</b> <b>Service de santé sécurité au travail</b>	<b>Questions sur la FSSP</b> <b>Téléphone : (705) 945-4058</b>

I = Inconnu  
S.O. = Sans objet